



Congrès extraordinaire de Bâle

R-2 Résolution de la section Ville de Genève soutenue par le PS genevois

La politique européenne du PSS doit préserver les services publics, les droits démocratiques et les droits des travailleuses et travailleurs

Rappelant :

- l'ouverture à l'Europe des peuples comme un idéal socialiste de paix, et de liberté.
- la possibilité de développer des synergies politiques et syndicales au niveau européen.

considérant:

- l'absence d'un véritable droit du travail, protégeant les travailleuses et travailleurs au niveau européen,
- la faiblesse des lois suisses sur le travail- peu favorables aux travailleurs-, et les menaces pesant sur les Conventions Collectives de Travail (CCT), qui courent le risque d'être dénoncées en tout temps par les milieux patronaux comme on pu récemment le constater dans le cas des entreprises de la construction,
- les menaces d'une aggravation du dumping salarial,
- le non-respect des mesures d'accompagnement promises lors des votations sur l'extension des bilatérales, à l'exemple des CCT dénoncées, ou des contrôles déficients de ces mesures dans de nombreux cantons,
- la dégradation persistante des services publics mêmes pour des régions nominalement publiques telles que la poste,
- le déficit démocratique européen,
- l'adaptation mécanique et sans contrôle populaire de la législation suisse aux normes européennes.

Le Parti socialiste suisse, réuni en Congrès :

- s'engage comme force de proposition afin de défendre la protection des travailleuses et travailleurs dans les lois suisses et les textes européens,
- s'engage à défendre une politique active de surveillance des mesures d'accompagnement dans les entreprises, en partenariat avec les syndicats,
- s'engage à ne soutenir les bilatérales, que si les mesures d'accompagnement sont assurées, garantissant les travailleurs et travailleuses en Suisse contre une aggravation du dumping salarial et une dégradation de leurs conditions de travail,

- s'engage à apporter un soutien clair à la collaboration active et critique entre les mouvements socialistes suisses et européens et au développement des mouvements syndicaux à l'échelle européenne,
- s'engage comme force de proposition afin de défendre les instruments de la démocratie directe en Suisse, et de développer les instruments de la démocratie européenne (droit de référendum et d'initiative),
- invite ses instances dirigeantes et ses représentant-e-s au Conseil fédéral et aux Chambres fédérales à faire pression, lors de toute négociation avec l'Union européenne, afin de préserver les droits des travailleuses et travailleurs, et de sauvegarder les services publics et les droits démocratiques,
- demande à ses instances dirigeantes d'organiser à nouveau un large débat de fond sur la question des relations de la Suisse avec l'Union Européenne.

Recommandation du Comité directeur: accepter au sens de la plate-forme européenne.

Décision du Congrès: